

REGLEMENT DE MANOEUVRE DE L'ARTILLERIE

Titre(s): REGLEMENT DE MANOEUVRE DE L'ARTILLERIE : UNITES ARMEES DU MATERIEL DE 240 (MLES 1884 ET 1917) A TRACTEURS / Ministère de la Guerre.

Auteur(s): Ministère de la Guerre.

Editeur, producteur: Paris : 1ère partie - Titre 7K, 1925

Description matérielle: 254 .

Résumé ou extrait: Instruction des unités armées du matériel de 240 (Mles 1884 et 1917) à tracteurs.
Mise de la pièce à la disposition en batterie et hors batterie.

Sujet(s): tracteur

batterie

ARTILLERIE

REGLEMENT MILITAIRE

MATERIEL MILITAIRE